

Réf: Dossier N° 107296

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OTCH ET LYNE TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA,
Lot 112, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 12/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OTCH ET LYNE TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT PUBLIC

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA, Lot 112, Ilot 19

Dirigeant(s) : M OTCHOUMOU OHOBA PAULIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04209 du 16/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20845/GTCA/RC/2022 du 16/05/2022

